

COMPTE-RENDU n° 10 du 08 octobre 2014

11 Membres présents et 4 membres excusés mais avec pouvoir donné. Un conseiller prévient de son retard.

En préambule de la séance du Conseil municipal et pour que les enjeux des travaux du bâtiment de la Grand-croix soient correctement appréciés, Monsieur Sylvain GIRAUDIER, architecte porteur du projet et Monsieur Joël SEON, économiste ont présenté une alternative plus rationnelle et plus économique de l'utilisation du site de la Grand-Croix.

Les porteurs du projet se retirent après avoir présenté l'étude sur plan et l'étude des approches économiques.

Ouverture de la séance du Conseil :

Les membres du conseil, qui ont pris acte des enjeux qui se rapportent à ce bâtiment, décident de se réunir en commission dès la fin du mois pour approfondir la réflexion et envisager les montages financiers possibles.

L'ordre du jour normal est examiné.

Un nouveau tableau des charges de travail à l'école publique est proposé, il intègre les temps de liaisons entre encadrants et parents et l'organisation matérielle liée aux nouvelles affectations de locaux. Le maire présente une approche des coûts directs après déduction des aides.

Par contre, il faut à nouveau recruter pour le poste d'animatrice en raison de la démission de Mm JACQUIN.

Cette fin d'année, il est mis en place le Compte épargne temps et les astreintes seront validées en novembre mais le principe est décidé à l'unanimité du conseil pour la période du 15 novembre au 15 mars, jours fériés de Noël et jour de l'an inclus. Cette astreinte s'applique aux services techniques d'entretien des espaces. Une astreinte mobile par trimestre permettra aussi de garantir une permanence lors d'évènements de grande envergure. La commune et les agents en poste de travail seront respectivement couverts dans leurs obligations.

La taxe d'aménagement est reconduite dans son application de deux points pour tout le territoire de la commune.

La commune est en possession de l'arpentage définitif du secteur de Rampôt avec la propriété HEYOB. Une bande de terrain de 65 m² est nécessaire à la voirie et sera achetée aux consorts HEYOB.

Une convention est actée avec le SIEMLY pour l'implantation d'une logette de comptage des eaux potables dans la rue de l'église.

La commune, qui est entravée dans l'application de ses décisions par le lotisseur, envisage d'ester en justice pour que la société initiale finalise ses engagements. Les colotis seront réunis pour envisager un partenariat dans cette action.

Tableau de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais

Différentes délégations sont demandées pour des commissions de travail déjà en place et pilotées par les élus communautaires délégués.

- Solidarité active : Pascale et Nadège
- Sport: Christelle
- Culture : Lise et Nathalie
- transport : Nicolas
- Accès au savoir : pas de désignation
- NTIC : Pascale, Sandrine ANDREKOVIC
- Tourisme : Pascale et Gérard,
- Organisation Territoriale et mutualisation : Nicolas
- Travaux hors voirie : Daniel et Fabrice
- Habitat : personne de désignée
- SIG : Gilles
- Environnement : Christelle et Marc
- Voirie : Laurent.
- Eco et emploi formation : personne de désignée
- Agriculture : Marc et Vincent..

Le transfert des voiries éligibles aux travaux est proposé. La commune met à jour ses appellations tout de suite pour que la communauté ait les bonnes informations.

Le CCAS prévoit une réunion prochainement pour organiser ses actions.

Il convient de revenir sur la mise en place de la participation pour les emplacements de parking. La mesure s'appliquera seulement à partir de janvier 2015 mais à un coût réduit de 5 € par mois et par emplacement.

Pour les garages loués place du cinéma, en raison des travaux, on adapte les tarifs sur l'arrière-saison.

Organisation des manifestations de fin d'année :

- Le 11 novembre à 11 h place du monument : commémoration de l'armistice à la date anniversaire. La présence d'un maximum de conseiller est demandée.
- Le 29 novembre à 17 h, la Saint Barbe est fêtée à la Salle Pierre Delage.

Pour la distribution des sacs poubelles, il est prévu trois dates :

- Le samedi 06 décembre, le jeudi 11 décembre et le samedi 13 décembre 2014.
- Le Noël des employés est prévu le mardi 16 décembre à 18 h 30 et les vœux du maire à la population le **samedi** 03 janvier à 18 h à la salle polyvalente.
- Invitation du chef de corps des sapeurs-pompiers du CPI pour faire visiter la caserne aux nouveaux élus en février ou mars.

Bilan des commissions :

- Des remontées ont été faites sur le travail des zones humides, il en ressort que la mobilisation a été forte sur la commune, les cartes doivent s'ajuster à la réalité.
- Les bornes "forains" sont opérationnelles, le camion pizza pourra s'installer.
- SIVOS : retrait de la commune de Duerne qui n'est plus desservie par le collège de Ste Foy. Participation de 650 € pour 77 élèves.
- Assainissement place du cinéma terminé.
- Chemin de Marangoutte : la police de l'eau est concernée par les ouvrages à implanter en long de rivière et le long de berges.
- Les élus devront prévoir une visite des entreprises de la commune. Les transports MICHEL s'implanteront à Les Halles.
- La bibliothèque lance une exposition avec le musée gallo-romain avec comme thème, les lampes à travers le temps.
- Le printemps du tourisme, la manifestation cantonale marquera les 10 ans d'existence de SALVA TERRA. Les richesses du SIMOLY seront mises en valeur par les professionnels.
- Les élus redisent qu'ils sont soucieux de la qualité du tissu médical présent sur la commune et des services qui en découlent.
- A Ste Foy l'Argentière, le quai de transfert sera inauguré le 18 octobre à 11 h.
- Pour le Conseil général, le contrat triennal continue au même taux.
- Au SIMOLY, les élus demandent à participer à la commission de travail sur le transport.

Fin de la séance : 23 h 30.

La secrétaire de séance : Nathalie JACQUEMOT

Le Maire :
Nicolas MURE